

Séance du **14 juin 2018**

Présidence de **M. Pierre Butty**, président

**« Route cantonale RC 780 - Demande de crédit d'ouvrage pour le remplacement des feux de signalisation, les aménagements routiers et la réfection du réseau d'égouts » (2018/P11)**

Rapporteur : M. Martino Rizzello

### LE CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY

- VU** le préavis n° 11/2018, du 17 mai 2018, concernant «Route cantonale RC 780 Demande de crédit d'ouvrage pour le remplacement des feux de signalisation, les aménagements routiers et la réfection du réseau d'égouts» ;
- VU** le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet, qui a été porté à l'ordre du jour ;

### d é c i d e

1. d'approuver le projet relatif à «Route cantonale RC 780 Demande de crédit d'ouvrage pour le remplacement des feux de signalisation, les aménagements routiers et la réfection du réseau d'égouts» ;
2. d'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 3'090'000.— pour ces réalisations ;
3. de financer cette dépense par la trésorerie courante, par prélèvement sur le compte du bilan « Dépenses d'investissements » ;
4. d'amortir cette dépense de la manière suivante :
  - par un prélèvement d'un montant de CHF 880'000.— sur le compte au bilan N° 9280.11 « Fonds de réserve des égouts » ;
  - par un amortissement annuel de CHF 110'500.— pendant 20 ans.

Ainsi délibéré en séance du **14 juin 2018**.

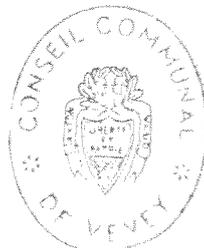
**Adopté par 34 voix contre 23 (22 abstentions).**

Pour extrait conforme le 19 juin 2018.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY  
le Président



Pierre Butty



la Secrétaire



Carole Dind